

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt, le 18 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 12 décembre 2020, s'est réuni à la Salle des Fêtes sous la présidence de Madame Isabelle LARDIN, Maire.

Etaient présents :    I. LARDIN                    J.P. MARTIN                    R. VOIZEUX  
                                 G. CASTENETTO                S.GALDO                        R. LEMOINE  
                                 F. BOUARD                    G. VILLEMIN                    A. LASSERTEUX  
                                 M. KHOURI                    H. KWASIAK                    F. LAUNOIS  
                                 S. DOLEGEAL

Etaient excusées :    M. PARISEL  
                                 JP MUGNIER a donné procuration à R. VOIZEUX

Secrétaire de séance : S. GALDO

Mme le Maire tient à remercier ses adjoints et les membres du conseil municipal pour leur implication et le travail réalisé depuis le mois de mai dans ce contexte de crise.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2020**

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

**APPEL DE CONTRIBUTION POUR LES ORDURES MENAGERES POUR 2021**

Mme le Maire propose de ne pas augmenter la redevance pour l'année 2021. Le montant est donc maintenu à 96 € par personne.

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE D'ACHAT PARCELLE ZH0073**

M. Alcide RIBEIRO souhaite acquérir le terrain cadastré ZH0073 attenant à sa propriété.

Après discussion, le conseil municipal délibère favorablement pour la vente dudit terrain. Une estimation par France Domaine doit être réalisée.

**DEMANDE D'ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE**

Un devis a été sollicité pour l'acquisition d'un ordinateur portable et le remplacement de l'ordinateur fixe du secrétariat.

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à solliciter une subvention.

## **CONVENTION ANTENNE RELAIS TELEPHONIE**

Mme le Maire a transmis la convention à tous les conseillers municipaux.

Après échange, le conseil municipal propose d'ajouter une clause relative à l'indexation du loyer.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention et autorise Mme le Maire à la signer.

## **SUBVENTIONS DETR et DSIL**

Concernant la rénovation de la statue « la vierge à l'enfant », le montant des subventions accordées s'élève à 1 398 € (DSIL) et 1 747,58 € (DRAC).

Concernant les travaux du hangar, le montant de la subvention accordée s'élève à 2 025 € (DETR). Une réponse du Conseil Départemental est encore attendue.

## **POINT TRAVAUX ET DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Pour l'année 2021, il est envisagé les travaux et les demandes de subventions suivants :

- Equipement de stores ou de volets pour l'école pour permettre de sécuriser les locaux et limiter la température en été.

- Réhabilitation et aménagement de rangements dans les salles au-dessus de la mairie.

- Révision du plan de circulation avec modification de la signalisation et aménagements pour sécuriser la rue de Bourgogne, le lotissement du pré Louis, la rue de l'Europe et la rue de Bretagne.

- Eclairage public : effacement du réseau aérien rue de Provence et tranche 2 de la rue d'Alsace. Les rues de Lorraine et Bourgogne feront partie du nouveau programme en 2022.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et autorise Mme le Maire à solliciter les subventions.

## **AFFOUAGES**

La répartition des lots sera effectuée par tirage au sort réalisé par Mme le Maire et les membres de la commission des bois.

Les affouagistes seront invités à retirer leurs lots en mairie les lundi 21 et mardi 22 décembre 2020.

## **INFORMATIONS DIVERSES**

Les personnes qui rencontrent des perturbations de la réception de la télévision par voie hertzienne peuvent déposer un dossier sur internet ([www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)) pour obtenir une aide de 250 € pour l'installation d'une parabole. Les travaux devront être réalisés par un antenniste.

En raison de la période de fêtes, la collecte du tri sélectif aura lieu le samedi 26 décembre.

L'agglomération de Chaumont a lancé une démarche d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUIH). Il en résultera un document de planification pour les dix prochaines années. Ce plan porte sur le développement du territoire.

Remplacement de la télésurveillance de la station de pompage. Le devis de 11 532 € a été accepté et validé au conseil d'Agglomération. Les travaux seront réalisés en janvier.

Remplacement de la carte du moteur de volée de la cloche qui ne fonctionne plus pour un montant de 960 € TTC.

Chaque personne de 60 ans et plus, s'est vu remettre dernièrement un petit colis de gourmandises provenant du magasin local « les Mille et une Ruches ». Le conseil municipal remercie les habitants du bon accueil qui a été réservé aux conseillers qui se sont chargés de la distribution.

Les enfants du groupe scolaire se sont également vus remettre un sachet de chocolats et de friandises pour Noël.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 29 janvier 2021 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 23 heures 05.